



## Communiqué de presse

2 février 2024

# Betterave fourragère : de très bonnes performances variétales en 2023

### Contacts

Sylvain HALFTERMEYER  
Secrétaire Général de la  
Section Betteraves et  
chicorée industrielle  
01 42 33 89 64  
[sylvain.halftermeyer@  
semae.fr](mailto:sylvain.halftermeyer@semae.fr)

Rosine DEPOIX  
Chargée de mission médias  
01 42 33 88 29  
[rosine.depoix@semae.fr](mailto:rosine.depoix@semae.fr)

ADBFM  
7, rue Coq Héron  
75030 Paris cedex 01  
[info@betterave-  
fourragere.org](mailto:info@betterave-fourragere.org)

Un gros potentiel fourrager exprimé en 2023 pour les variétés de l'ADBFM

L'ADBFM<sup>1</sup>, en partenariat avec SEMAE<sup>2</sup> et l'Institut Technique de la Betterave, met en œuvre chaque année, depuis plus de 20 ans, des essais variétaux sur 4 sites différents, destinés à évaluer les performances agronomiques des principales variétés des membres de l'association.

En 2023, les 4 essais variétaux menés dans l'Eure, l'Ille et Vilaine, la Seine-Maritime et le Nord, ont accueilli 16 variétés avec un protocole commun (semences activées, programme phytosanitaire standard, 4 répétitions), et les conditions climatiques favorables ont permis d'atteindre des résultats prouvant tout le potentiel de la culture.

---

<sup>1</sup> L'Association de Développement de la Betterave Fourragère Monogerme regroupe les établissements semenciers concernés par cette espèce. Elle contribue à la promotion de la culture de la betterave fourragère en participant à des salons et en collaborant avec, notamment, SEMAE pour la mise en place d'essais variétaux et la production et la diffusion de ressources techniques et économiques sur la culture.

<sup>2</sup> Interprofession des semences et plants.

Le rendement moyen des 16 variétés a atteint 119,04 t/ha, soit une hausse de 22 t par rapport à 2022, sachant qu'aucune variété n'a enregistré de résultat en dessous de 100 t/ha. Sans surprise le taux moyen de matière sèche était en légère baisse par rapport à l'an dernier (16,31% contre 17,14% en 2022), baisse largement compensée par la hausse de rendement brut, aboutissant à un rendement de matière sèche de 19,29 t/ha contre 16,61 en 2022, soit plus de 16% d'augmentation.

Les résultats sont téléchargeables via les liens suivants : [TABLEAU](#), [GRAPHIQUE](#)

Enfin, la betterave fourragère représente pour les éleveurs une bonne alternative aux pulpes de betteraves sucrières en cas de difficulté d'approvisionnement.

### **La betterave fourragère au salon de l'herbe 2024**

L'ADBFM sera présente au Salon de l'herbe et des fourrages organisé à Nouvoitou (35) les 29 et 30 mai 2024. Une collection de betteraves fourragères sera présentée, et des membres de l'association seront à disposition des visiteurs pour échanger sur la culture et ses avantages pour les élevages.

En attendant cet évènement, les éleveurs peuvent trouver des informations techniques sur la culture de la betterave fourragère ou son intégration dans les rations en téléchargeant la brochure « [La betterave fourragère de A à Z](#) » (rééditée en 2022) ou la commander gratuitement en version papier grâce au QR code suivant. Ils peuvent également consulter le site [www.betterave-fourragere.org](http://www.betterave-fourragere.org), qui propose notamment de nombreuses rubriques techniques.



## **À propos de SEMAE**

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 65 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.9 Md€, la France est le 1<sup>er</sup> producteur européen (393 000 ha) et le 1<sup>er</sup> exportateur mondial en semences agricoles, 2<sup>ème</sup> toutes semences confondues. Elle génère 11.000 emplois.